

VAR - TOULON - Fortifications du Mont Faron

Fort du Grand Saint-Antoine et ses deux tours associées, la tour de l'Hubac et la tour Beaumont

AUTEUR DU DOSSIER : Marie-Odile Giraud, chargée d'études documentaires à la C.R.M.H.

PRESENTATION : Bernard Cros, ingénieur militaire, spécialiste des fortifications varoises.

La tour Beaumont

Sur la hauteur de Beaumont qui contrôle simultanément la gorge de Saint-Antoine et celles formant le Pas de Leydet, une tour fut construite de 1842 à 1845 par le capitaine Noël, l'auteur du fort du Grand Saint-Antoine dont elle complétait, avec la tour de l'Hubac, le dispositif. Un corps de garde avait été également prévu à 200 m. à l'ouest de la tour mais qui ne fut jamais réalisé.

En 1875, l'on s'avisait d'améliorer les capacités défensives de l'ouvrage par l'adjonction d'une batterie, la tour devenant un réduit de batterie destiné avant tout au logement du personnel affecté à l'artillerie, un casernement d'une capacité de 48 hommes.

Après la Première guerre mondiale, la batterie fut déclassée et abandonnée à la ruine, la tour désaffectée. La construction en 1958 du téléphérique du Faron permit au public d'accéder facilement aux abords de la tour qui accueillait des manifestations saisonnières, notamment commémoratives de la libération de Toulon. Projeté par le Général De Gaulle, la Mémorial du débarquement de Provence en 1944 fut inauguré à la tour Beaumont le 15 août 1964.



Plan d'ensemble, 1875. Vincennes, S.H.D. 4V.



Vue de l'entrée du Mémorial du débarquement de Provence.

La tour Beaumont présente un plan demi-annulaire, d'une largeur totale de 24 m., recoupé à la gorge par un front droit entre deux demi-bastions et abritant une petite cour demi-circulaire à l'origine à ciel ouvert. Partiellement entourée d'un fossé, elle comporte un unique niveau de plain pied reposant sur le rocher naturel ravalé. Le plan de ce casernement s'organise en casemates radiantes autour de la cour, couverte chacune d'une voûte en berceau évasée reposant sur de robustes refends. Les demi-bastions abritent deux petites casemates voûtées qui jouent un rôle de contrebutement de la partie annulaire.

Au centre du front de gorge, l'accès se fait par une porte à pont-levis avec système « à la Devèze ».

Sous le demi-bastion ouest est aménagée une citerne d'une contenance de 102,45 m³, alimentée par les eaux pluviales.

Construite en matériaux locaux, la tour présente des façades sévères mais non dépourvues d'une certaine élégance : sur la maçonnerie de moellons initialement enduite se détache la pierre de taille, finie à la boucharde, réservée au décor d'architecture de la porte d'entrée, des mâchicoulis sur arcades, des chaînages d'angle et des créneaux de fusillade. Par effet de contraste, les encadrements de baies à l'intérieur sont mis en œuvre en briques.

Protection

La tour a été inscrite au titre des monuments historiques en totalité (à l'exclusion des adjonctions contemporaines du Mémorial), y compris le fossé et le pont-levis avec sa rampe d'accès de part et d'autre, par arrêté du 24 février 2014.